



Module Recyclage n°4 : niveaux concernés

Code : HE PER 004 A

BE Mesurage/ BE Vérification – BR – BC - B1 – B1V –B2 – B2V – B2V Essai– BE Essai

HE Essai (HTA) - H1 – H1V – H2 – H2V – H2V Essai – HC – HE Mesurage / HE Vérification

Objectifs de la Formation :

Travailler en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.
 Connaître la réglementation liée aux instructions de sécurité électrique et aux risques présentés par les installations et équipements Basse et Haute Tension.
 Mettre en œuvre les consignes de sécurité relatives aux travaux hors tension ou au voisinage ,réalisés sur des ouvrages ou des installations électriques.
 Permettre le renouvellement par l'employeur du titre d'habilitation.

Public concerné :

Personnel électricien exécutant et/ou dirigeant des travaux d'ordre électrique.

Niveau d'admission :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Lieu :

Dans l'entreprise du salarié ou chez ACOFORMA

Durée :

La durée recommandée pour réaliser ce module avec le retour d'expérience et l'évaluation correspondant au symbole visé est de 10h30.

Nombre de participants :

De 1 à 12 participants maximum.

Méthode pédagogique :

Exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.

Evaluation :

La formation sera suivie d'un examen théorique et d'une évaluation pratique réalisés conformément à la norme NF C18510.

Validation :

Attestation de stage.

PROGRAMME

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
 - Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie
 - Appréhender une zone de travail
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
 - Analyser une situation vis à vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
 - Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
 - Éliminer un risque de présence « Tension » dans la zone de voisinage renforcée.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
 - Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Révision 0 – 01/02/2016